..... /..... /

Les homophones : ces/ses

09

⇒ ces est un déterminant démonstratif au pluriel. Il accompagne un nom. On peut le mettre au singulier et le remplacer par ce, cette ou cet.

> Exemples:

Je connais **ces** garçons ; ils habitent dans mon quartier. Je connais **ce** garçon ; il habite dans mon quartier.

On doit **ces** découvertes à Léonard de Vinci → **cette** découverte



Ces arbres poussent vite. \rightarrow **Cet** arbre pousse vite.

- \Rightarrow ses est un déterminant possessif. Il accompagne un nom. On peut le mettre au singulier et le remplacer par son ou sa.
 - Exemple : Il aime jouer avec ses sœurs (les siennes). → sa sœur (la sienne)
 Il aime jouer avec ses cousins (les siens). → son cousin (le sien)

Ca-tu bien compris ? Vérifie tes connaissances

Complète les phrases avec ces ou ses .

- Lisa prépare exposés d'histoire grâce à livres empruntés à la bibliothèque.
- amis sont garçons qui parlent devant le portail de l'école.
- jeunes filles sont cousines.
- roses que tu vois sont fleurs préférées.